

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 4 avril 2022 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249, Val-Joli .

Sont présents les conseillères et conseillers :Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Est absent : le conseiller Sylvain Côté.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2022-04-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

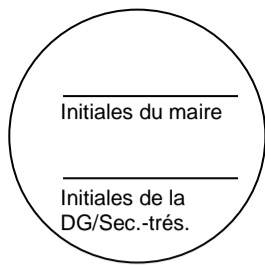
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Travaux publics
 - c. Régie incendie
 - d. Loisirs, culture, familles et aînés
 - e. Environnement
 - f. Trans-Appel
 - g. Urbanisme
7. Dépôt du rapport d'audit de la Commission municipale concernant la transmission des états financiers
8. Autorisation de destruction – liste préparée par Michel Hamel, archiviste
9. Résolution pour autoriser la participation de l'adjointe à l'atelier de formation annuel Infotech
10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-06 décrétant un emprunt de 328 027\$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet Accélération (PAVL-AIRL) pour l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9^e rang et le chemin de la Grande Ligne
11. Adoption du règlement 2022-05 relatif au code d'éthique et déontologie des employés municipaux de Val-Joli



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

12. Résolution acceptant les modalités de la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports pour le dossier no DHE64337
13. Résolution acceptant les modalités de l'entente de contribution dans le cadre du Programme de développement économique du Canada pour le Québec/Fonds canadien de revitalisation des communautés pour le projet no 400060976
14. Résolution autorisant l'adhésion à la mutuelle de prévention Life Works pour l'année 2023
15. Résolution autorisant l'achat d'une génératrice 60kw chez Drumco pour les bâtiments municipaux de l'Hôtel de ville et du garage municipal
16. Résolution décrétant des travaux de réfection au plancher et système de chauffage du garage municipal
17. Résolution concernant le contrat d'entretien paysager pour l'année 2022

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

18. Résolution octroyant le contrat de peinture et remplacement de la boîte du véhicule de voirie Chevrolet Silverado
19. Résolution octroyant le contrat de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne réalisé dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale-volet Accélération du ministère des Transports du Québec
20. Résolution pour la surveillance des travaux de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne
21. Demande de subvention dans le cadre du PPA-CE
22. Résolution pour octroi contrat fourniture d'abat-poussières
23. Résolution concernant les travaux sur les chemins St-Amant et de Bellevue
24. Résolution pour octroi de contrat de niveleuse

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

HYGIÈNE DU MILIEU

25. Résolution pour l'octroi du contrat de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

26. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – mars 2022
27. Demande de dérogation mineure 2022-03-01

LOISIRS ET CULTURE

28. Adhésion au Conseil sport loisirs de l'Estrie et nomination de 2 délégués
29. Contribution financière Expo agricole de Richmond

AUTRES

30. Affaires nouvelles et suivi
 - a. Demande d'appui pour une demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ pour le lot 3 678 008.
31. Deuxième période de questions
32. Correspondance
 - a. Maison de la Famille
 - b. MAMH-règlement d'emprunt 2022-03 approbation
 - c. Exposition agricole de Richmond
33. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2022-04-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022

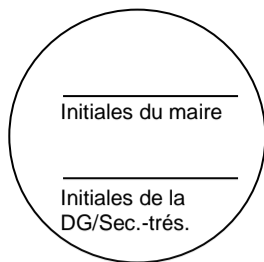
Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par la conseillère Johanne Maurice et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

2 citoyens sont présents. Aucune question posée.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

2022-04-03 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
appuyé par le conseiller Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Liste des paiements émis (du 2022-03-05 au 2022-04-04)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202200155 (I)			2022-03-09	62	VILLE DE WINDSOR		3 000,00 \$
202200156 (I)			2022-03-09	28	hydro		121,54 \$
202200157 (I)			2022-03-09	4	BELL MOBILITÉ		75,56 \$
202200158 (I)			2022-03-09	885	PITNEY WORKS		247,48 \$
202200159 (I)			2022-03-09	1278	LE VENT DANS LES ARTS		500,00 \$
202200160 (I)	8049		2022-03-09	84	TOURNOI M13-M15		100,00 \$
202200161 (I)			2022-03-14	8	Retraite QUÉBEC		632,20 \$
202200162 (I)			2022-03-14	68	RECEVEUR GENERAL DU		2 440,48 \$
202200163 (I)			2022-03-14	67	MINISTRE DU REVENU DU		6 546,37 \$
202200164 (I)	8050		2022-03-14	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 136,60 \$
202200165 (I)			2022-03-16	334	BUREAU EN GROS		3,35 \$
202200170 (I)			2022-03-18	1445	Esso couche-tard		68,00 \$
202200171 (I)			2022-03-18	15	ADMQ		458,75 \$
202200172 (I)			2022-03-18	4	BELL MOBILITÉ		67,74 \$
202200173 (I)			2022-03-18	723	AXION		80,43 \$
202200174 (I)			2022-03-18	678	SANI ESTRIE INC		4 854,74 \$
202200178 (I)			2022-03-30	28	hydro		2 188,95 \$
202200179 (I)			2022-03-30	28	hydro		1 149,52 \$
202200180 (I)			2022-04-01	34	JOURNAL ACTUALITÉS -		228,48 \$
202200181 (I)			2022-04-01	1071	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL		1 358,28 \$
202200182 (I)	8051		2022-04-01	811	LES CAMIONS INTER ESTRIE		108,26 \$
202200183 (I)			2022-04-01	1169	CNESST		240,69 \$
202200184 (I)			2022-04-01	781	COOPTEL		5 000,00 \$
202200185 (I)			2022-04-01	1379	Energère inc.		1 896,57 \$
202200186 (I)			2022-04-01	789	ÉNERGIE SONIC INC.		3 295,01 \$
202200187 (I)			2022-04-01	1206	LES ÉQUIPEMENTS RM		666,57 \$
202200188 (I)			2022-04-01	1355	EUROFINS ENVIRONEX		144,87 \$
202200189 (I)			2022-04-01	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		2 190,64 \$
202200190 (I)	8052		2022-04-01	1446	Fusion signalisation		8 986,45 \$
202200191 (I)			2022-04-01	1280	GONFLABLE.CA INC.		454,15 \$
202200192 (I)			2022-04-01	977	IN-FO.CA		273,91 \$
202200193 (I)			2022-04-01	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		279,58 \$
202200194 (I)			2022-04-01	35	LOCATION WINDSOR INC.		291,96 \$
202200195 (I)			2022-04-01	1292	LONGUS ESTRIE - 8348871		103,60 \$
202200196 (I)			2022-04-01	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		1 534,17 \$
202200197 (I)			2022-04-01	1440	Outils Pierre Berger de l'Estrie		228,80 \$
202200198 (I)			2022-04-01	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		487,37 \$
202200199 (I)			2022-04-01	883	POMPEX INC		2 103,31 \$
202200200 (I)	8053		2022-04-01	1245	PORTES DE GARAGE		103,48 \$
202200201 (I)			2022-04-01	401	PUBLIFORME INC.		178,44 \$
202200202 (I)			2022-04-01	885	PITNEY WORKS		51,57 \$
202200203 (I)			2022-04-01	742	QUEBEC MUNICIPAL		350,67 \$
202200204 (I)			2022-04-01	89	RAYMOND CHABOT GRANT		5 967,21 \$
202200205 (I)			2022-04-01	1070	SANIKURE		1 319,28 \$
202200206 (I)			2022-04-01	1345	THERRIEN COUTURE JOLI-		546,13 \$
202200207 (I)	8054		2022-04-01	1442	Traction Sherbrooke (555)		76,16 \$
202200208 (I)			2022-04-01	62	VILLE DE WINDSOR		303,88 \$
202200209 (I)			2022-04-01	14	VIVACO groupe coopératif		320,45 \$
202200210 (I)			2022-04-01	1084	WSP CANADA INC.		656,65 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000	64 418,30 \$
Total des paiements	64 418,30 \$
Total des chèques	25 883,58 \$
Total des dépôts direct	38 534,72 \$
	64 418,30 \$

Liste des paies émises

(du 2022-03-05 au 2022-04-04)

Dépôt direct

Total dépôt direct

Total

12 641,76 \$

12 641,76 \$

Usager:

6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

a) **mairie :**

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- La remise des cadeaux aux nouveau-nés a eu lieu le 12 mars avec la Ville de Windsor. Rolland Camiré et Gilles Perron ont assuré la distribution pour les 11 nouveaux nés de l'année 2021 à Val-Joli;
- Nous avons reçu les soumissions pour les projets du chemin Marcotte et du 9^e rang-Grande Ligne;
- Nous avons rencontré la MRC suite à l'adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) pour exprimer nos inquiétudes;
- Le maire rappelle l'importance de l'inscrire aux Alertes municipales pour être averti à temps en cas de problèmes ou informations urgentes provenant de la municipalité.

b) **Travaux publics et hygiène du milieu :**

- Le conseiller Philippe Verly mentionne que le comité se réunit à l'occasion pour visiter les installations et équipement et leur entretien. Une rencontre a eu lieu dernièrement et l'entretien rencontrait les attentes du comité.

c) Régie des incendies : le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il y aura une rencontre la semaine prochaine.

d) Loisirs, culture, familles et aînés: La municipalité a obtenu une subvention importante pour l'amélioration du Parc Floral, un comité de travail se réunira le 11 avril prochain pour développer le projet.

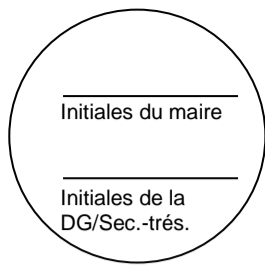
e) Dossier environnement : aucun sujet particulier mais le conseiller Gilles Perron mentionne que cette année nous devons aller en appel d'offres pour le contrat de collecte et transport des matières résiduelles. On nous annonce une forte augmentation, la municipalité étudiera différents scénarios suite à la réception des soumissions.

f) Trans-Appel : Le conseiller Gilles Perron mentionne qu'une rencontre aura lieu le 6 avril et certaines informations concernant le financement qui tarde à être versé et les impacts sur l'organisme seront transmises aux membres.

g) Urbanisme : le conseiller Philippe Verly mentionne qu'une rencontre de CCU a eu lieu le 24 mars pour traiter une dérogation mineure et une demande d'appui à la CPTAQ qui seront traités ce soir pour décision.

7. DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE CONCERNANT LA TRANSMISSION DES ÉTATS FINANCIERS

La directrice générale greffière-trésorière dépose le rapport d'audit de la Commission municipale concernant la transmission des états financiers.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

2022-04-04

8. AUTORISATION DE DESTRUCTION – LISTE PRÉPARÉE PAR MICHEL HAMEL, ARCHIVISTE

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la Loi sur les archives oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 de cette même loi lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de cette même loi prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil ou sur l'ordre d'un tribunal;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la liste de destruction des archives, déposée en annexe; préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 16 mars 2022 et d'autoriser la greffière-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

2022-04-05

9. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE L'ADJOINTE À L'ATELIER DE FORMATION ANNUEL INFOTECH

CONSIDÉRANT QUE la municipalité encourage le perfectionnement des connaissances du personnel municipal;

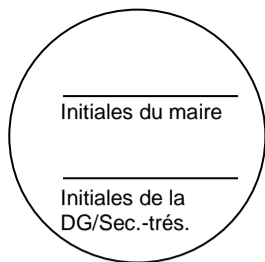
Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'inscription de l'adjointe à l'atelier de formation annuel de Infotech pour le logiciel Sygem au coût de 175\$ plus taxes pour ½ journée.

10. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-06 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 328 027\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ACCÉLÉRATION POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE SUR UNE PARTIE DU 9^E RANG ET LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE

La conseillère Johanne Maurice par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-06 décrétant un emprunt de 328 027\$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet Accélération pour l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9^e rang et le chemin de la Grande Ligne
- dépose le projet de règlement numéro 2022-06 décrétant un emprunt de 328 027\$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet accélération pour



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9^e rang et le chemin de la Grande Ligne

2022-04-06

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-05 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE VAL-JOLI

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*, sanctionnée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés ;

ATTENDU QUE la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*, communément appelée le « PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de la LEDMM, toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance du conseil tenue le 1^{er} mars 2022

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt d'un projet de règlement en date du 1^{er} mars 2022 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 21 mars 2022;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 25 mars 2022 ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Philippe Verly, Appuyé par la conseillère Johanne Maurice et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

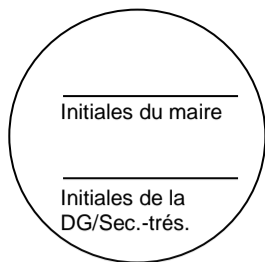
D'adopter le règlement 2022-05 édictant le « Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Val-Joli.

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité sous le numéro 2022-05 et en conséquence signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de celle-ci.

2022-04-07

12. RÉSOLUTION ACCEPTANT LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ACCÉLÉRATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE SUR UNE PARTIE DU 9^E RANG ET LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE POUR LE DOSSIER NO DHE64337

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports accorde à la municipalité de Val-Joli une aide financière dans le cadre du Volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale pour le projet de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

CONSIDÉRANT QU'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacune des parties doit être accepté et signé;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière pour le projet de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne.

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer la convention d'aide financière et tout document relatif à ce projet.

2022-04-08

13. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LE QUÉBEC/FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS POUR LE PROJET NO 400060976**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a déposé une demande dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRF);

CONSIDÉRANT QU'une entente de contribution déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacune des parties doit être accepté et signé;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature de l'entente de contribution dans le cadre du Programme de développement économique du Canada pour le Québec/Fonds canadien de revitalisation des communautés pour le projet no 400060976

D'autoriser la directrice générale Marie-Céline Corbeil à conclure l'entente de contribution conformément à la résolution no 2021-09-789 et tout document relatif à ce projet.

2022-04-09

14. **RÉSOLUTION AUTORISANT L'ADHÉSION À LA MUTUELLE DE PRÉVENTION LIFE WORKS À COMPTER DE L'ANNÉE 2023**

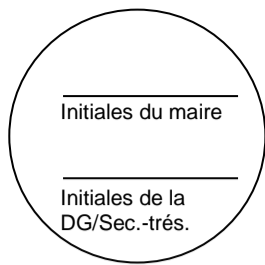
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire adhérer à la mutuelle de prévention de Life Works à compter de l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'adhésion doit être considérée avant le 30 juin 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adhérer à la mutuelle de prévention Life Works à compter de l'année 2023;

D'autoriser la directrice générale, greffière-trésorière à signer tout document relatif à ce contrat.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

2022-04-10

15. RÉSOLUTION AUTORISANT L'ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE 60KW CHEZ DRUMCO POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire améliorer et sécuriser ses activités au niveau du bâtiment de l'hôtel de ville et du garage municipal en cas d'urgence afin de maintenir les services essentiels en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à Drumco de soumettre une offre pour la fourniture d'une génératrice adaptée aux besoins et la disponibilité de l'équipement dans un délai convenu avec la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2020-01 portant sur la gestion contractuelle de la municipalité de Val-Joli permet à la municipalité d'octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000\$ ou le seuil établi par le législateur ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de fourniture d'une génératrice Drumco de marque Kohler modèle 60REOZK 60kw pour un montant de 41 600\$ plus taxes.

QUE la dépense soit payée à même la subvention PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux).

2022-04-11

16. RÉSOLUTION DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION AU PLANCHER ET SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite procéder à la réfection du plancher du garage municipal ainsi que l'ajout d'une fournaise électrique pour le chauffage du garage par plancher chauffant ainsi que la construction d'une dalle pour l'installation du groupe électrogène;

CONSIDÉRANT QU'un estimé des coûts a été préparé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite s'adjoindre les services d'un responsable pour la conception et coordination des travaux afin que la municipalité soit maître d'œuvre pour ces travaux en la personne de M. Alain Morin;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

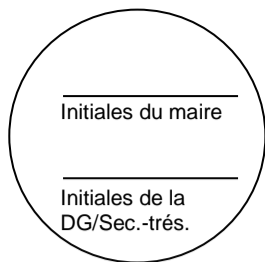
D'approuver le budget prévisionnel pour ces travaux au montant de 65 000\$ pour la réalisation des travaux, incluant les honoraires de M. Morin;

QUE la dépense soit financée à même la subvention PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux).

2022-04-12

17. RÉSOLUTION CONCERNANT LE CONTRAT D'ENTRETIEN PAYSAGER

CONSIDÉRANT l'offre de service de M. Gilles Maurice pour l'entretien des plates-bandes de l'Hôtel de ville et du Parc floral au montant de 3000\$ plus taxes pour l'année 2022 incluant un montant forfaitaire de 500\$ pour des travaux de réfection et amélioration de la plate-bande située entre l'hôtel de ville et le trottoir c'est-à-dire retirer les plantes et la terre et voir à la plantation des plants récupérés et des plants fournis par la municipalité ;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité voit à la fourniture de la terre, du compost, paillis, plantes et arbustes pour l'ensemble des plates-bandes;

CONSIDÉRANT QUE la période du contrat est du 9 mai au 8 octobre;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visent l'ouverture, le désherbage, taillage, bouturage, plantation d'annuelles et de vivaces, ajout de terre, compost, paillis selon le besoin et la fermeture des plates-bandes;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler le contrat d'entretien paysager pour les aménagements du Parc Floral et l'Hôtel de ville pour l'année 2022 avec Gilles Maurice paysagiste au montant de 3000\$ plus taxes, payable en 2 versements égaux en juin et en octobre à la fin du contrat sur réception de factures;

QUE la présente résolution fasse office de contrat.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2022-04-13

18. RÉSOLUTION OCTROYANT LE CONTRAT DE PEINTURE ET REMPLACEMENT DE LA BOITE DU VÉHICULE DE VOIRIE CHEVROLET SILVERADO

CONSIDÉRANT QUE Peinture Véhicules Lourds (PVL) inc. a déposé une offre de service pour le remplacement de la boîte du véhicule de voirie et peinture complète du véhicule de voirie Chevrolet Silverado;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission de PVL inc. pour le remplacement de la boîte du véhicule de voirie et peinture complète du véhicule de voirie Chevrolet Silverado à Peinture Véhicules Lourds inc. au montant de 12 627.90\$ taxes incluses;

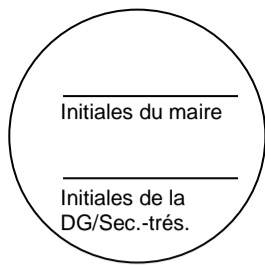
2022-04-14

19. RÉSOLUTION OCTROYANT LE CONTRAT DE RÉFECTION ET PAVAGE D'UNE PARTIE DU 9^E RANG ET DU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ACCÉLÉRATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public no. 53-2-42095-20-04 pour les travaux de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne;

CONSIDÉRANT les résultats d'ouverture de soumission suivant;

Entrepreneur	Avant taxes	Taxes incluses
Sintra	359 500.00	413 335.13
Pavage Maska	369 742.04	425 110.91
Couillard Construction	396 706.75	456 113.59



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur de la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la Fédération québécoise des municipalités qui a analysé les soumissions;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat de réfection et pavage d'une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne à Sintra.

2022-04-15

20. **RÉSOLUTION POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE SUR UNE PARTIE DU 9^E RANG ET DU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PAVL-AIRL**

CONSIDÉRANT l'estimation des honoraires présenté par la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la Fédération québécoise des municipalités pour les services de surveillance des travaux pour le projet de réfection et pavage sur une partie du 9^e rang et du chemin de la Grande Ligne;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser les crédits budgétaires pour l'ensemble des travaux de surveillance selon l'estimé préliminaires des coûts déposés par la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM pour le mandat de surveillance des travaux au montant de 18 502\$ avant taxes;

DE demander que chaque facturation soit accompagnée du rapport journalier de surveillance des travaux.

2022-04-16

21. **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PPA-CE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des travaux de rechargement sur divers tronçons de chemins;

Considérant **QUE** la municipalité de Val-Joli désire présenter une demande dans le cadre de la subvention Projets particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour l'exécution d'une partie des travaux

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE présenter une demande de subvention dans le cadre du PPA-CE au montant de 30 000\$;

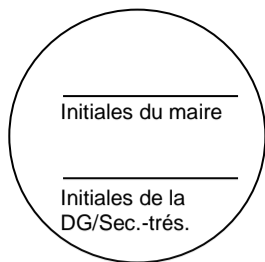
DE transmettre la présente résolution à Monsieur André Bachand, député provincial de la circonscription de Richmond.

2022-04-17

22. **RÉSOLUTION POUR OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DE CALCIUM-ABAT-POUSSIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a lancé un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 25 sacs de 1000kg de calcium en flocons;

CONSIDÉRANT les résultats de l'appel d'offre :



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

Fournisseur	prix avant taxes/sac de 1 tonne	Prix avec taxes/sac de 1 tonne
Sel Warwick	589.00\$	677.20\$
Somavrac	570.00\$	655.36\$

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de fourniture de 25 sacs de 1000kg de calcium en flocons, transport inclus à Somavrac pour un montant de 16 383.94\$ taxes incluses.

2022-04-18

23. **RÉSOLUTION CONCERNANT LES TRAVAUX SUR LES RUES ST-AMANT ET BELLEVUE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire améliorer l'état de la chaussée des rues St-Amant et Bellevue considérant une problématique de chaussée très sableuse et poussiéreuse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pour remédier à la situation désire réaliser des travaux de rechargement avec un matériel adapté à la chaussée actuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation R. Toulouse peut fournir et transporter le matériel nécessaire soit environ 3500 tonnes de matériel et a déposé une offre pour la réalisation du travail;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2020-01 portant sur la gestion contractuelle de la municipalité de Val-Joli permet à la municipalité d'octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000\$ ou le seuil établi par le législateur ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de transport et fourniture de matériel granulaire pour le rechargement des rues St-Amant et Bellevue selon un estimé sommaire de 3500 tonnes pour un montant estimé de 62 125\$ plus taxes.

2022-04-19

24. **RÉSOLUTION POUR OCTROI DE CONTRAT DE NIVELEUSE**

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyée par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de nivelage d'accepter la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour l'année 2022 au prix de 145.00\$/hre plus taxes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

HYGIÈNE DU MILIEU

2022-04-20

26. **RÉSOLUTION POUR L'OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROJET PROLONGEMENT DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE**

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité de Val-Joli a procédé à un appel d'offres public pour le projet de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suivantes :

Entrepreneur	Prix taxes incluse
Betts	385 821.61\$
Eurovia	435 548.30\$
TGC inc	257 000.00\$
Sintra	335 000.00\$

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Jean Beauchesne de WSP suite à l'analyse des soumissions

CONSIDÉRANT QUE le certificat de conformité du ministère de l'Environnement doit être déposé et autorisé avant de débiter les travaux;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte à TCG inc. au montant de 257 000\$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention par la municipalité du certificat de conformité du ministère de l'Environnement.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS DE MARS 2022

Rapport de l'inspecteur mars 2022

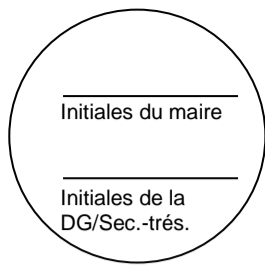
- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Rencontre CCU
- Demande de dérogation mineure
- Demande d'appui pour demande d'autorisation à la CPTAQ
- Dossier construction limite Val-Joli et Windsor
- Dossier en cours pour la demande de permis
- Dossier Création de la zone C-14 (Baultar)
- Modifications à faire pour réintégrer la zone C-14 à partir de la zone C-10
- Suivi pour modifications au règlement de zonage
- Documents en cours de production, réception pour le 22 mars 2022
- Modifications à faire concernant les conteneurs en usage commercial et industriel
- Dossier Rue Girard
- Rencontre avec la responsable au MELCC
- Test d'eau

Permis mars	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2021	0	12	275000	1	0
2022	3	3	1487100	0	0

2022-04-21

25. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2022-03-01

CONSIDÉRANT QU'une demande dérogation mineure a été déposée afin de régulariser l'implantation d'un chalet au 157, chemin Coutu, lot 3 677 549;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 677 549 se trouve dans la zone ID-8 du règlement de zonage de la municipalité de Val-Joli;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant minimal dans la zone ID-8 est de 15 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment a une marge de recul actuel de 13.28 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation est de 1.72 mètre;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation mineure à l'effet de permettre l'implantation d'un bâtiment à 13.28 mètres sur le lot 3 677 549 sans conditions tel que libellé au procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 24 mars 2022;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à la majorité des membres présents

D'autoriser la dérogation mineure à l'effet de permettre l'implantation d'un bâtiment à 13.28 mètres sur le lot 3 677 549 sans conditions.

LOISIRS ET CULTURE

2022-04-22

31 ADHÉSION 2022 AU CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE ET NOMINATION DES DÉLÉGUÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire renouveler son adhésion au Conseil sport loisirs de l'Estrie pour l'année 2022 au montant de 100\$ et nommer ses délégués

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler l'adhésion de la municipalité de Val-Joli au Conseil sport loisirs de l'Estrie au montant de 100\$

DE déléguer madame Johanne Maurice et monsieur Jonathan Morin à titre de délégués pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer notre droit de parole et de vote

2022-04-23

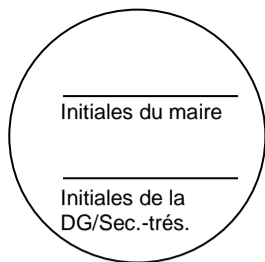
27. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'EXPO AGRICOLE DE RICHMOND

CONSIDÉRANT QUE l'organisation de l'Expo agricole a adressé une demande financière à la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'octroyer une aide financière de 80\$ pour l'achat d'une page de publicité à l'Expo agricole de Richmond

28. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 4 avril 2022

2022-04-24

28a. DEMANDE D'APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QU'; une demande d'appui du conseil municipal a été déposée pour une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole;

CONSIDÉRANT QUE ; la demande a pour objet de permettre la poursuite de l'exploitation d'une gravière sur le lot 3 678 008;

CONSIDÉRANT QUE ; la superficie visée par la demande est de 1.55 hectare et que le lot est de 21,3771

CONSIDÉRANT QU'; un réaménagement du site est prévu lorsque l'activité d'extraction sera terminée selon les plans fournis avec la demande;

CONSIDÉRANT QUE Le comité consultatif d'urbanisme recommande d'appuyer la demande d'autorisation pour l'exploitation d'une gravière sur le lot 3 678 008

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à la majorité des membres présents

D'appuyer la demande d'autorisation pour l'exploitation d'une gravière sur le lot 3 678 008.

29. 2^e PÉRIODE DE QUESTION

Une question touchait le système de chauffage du garage municipal qui sera modifié.

30. CORRESPONDANCE

- a) Maison de la Famille
- b) MAMH-règlement d'emprunt 2022-03 approbation
- c) Exposition agricole de Richmond

2022-04-25

2031. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à **20h48**. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire